irisbus IVECO

Certificat d'immatriculation

N° Immatriculation / Date de 1ère immatriculation

A. AC-513-HV B 06/08/2009

C.1 TRANSDEV LOCATION DE VEHICULES

C.4a EST LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE

C.4.1

C.3 TRANSDEV POITOU-CHARENTES
44 RUE LOUIS PERGAUD

16000 ANGOULEME

D.1 IRISBUS

D.2 SFR1506A D.2.1

E. VNESFR1500M007375

D.3 RECREO

F.1 18000 F.2 18000 F.3

G 11075 G.1 11000

J M3 J.1 TCP J.2 J.3 CAR

K L-0123-06-08

P.1 5880 P.2 220 P.3 GO P.6 16

Q S.1 60 S.2 U.1 87

U.2 1875 V.7 V.9

X.1 VISITE AVANT LE 21/02/2018

Y.1 328 Y.2 285

Y.3 0 Y.4 4

Y.5 2.76 Y.6 619.76

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

Ludovic GUILLAUME

H

I 24/11/2017

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

2M04271732332

COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

AC-513-HV 24/11/2017

2017FG53547

VNESFR1500M007375

IRISBUS

TRANSDEV LOCATION DE VEHICULES

CRFRAAC513HV1VNESFR1500M007375409080697TCP<<<

CAR<IRISBUS<<<<<<<RECREO<<<<<<<2017FG5354738

cette attestation.

ATTESTATION DE VÉRIFICATION DU SYSTÈME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VÉHICULE

613486

Suivant l'arrêté du 23 décembre 2002 annexe 8.

Échéance de validité de la présente attestation : 18/03/2027

Je soussigné : ROGEON PNEUS

Station agréée chronotachygraphe :

ROGEON PNEUS
SAS au capital de 480 000€
490, Rue de Bordeaux
16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 91 35 36 (Lignes regroupées)
Télécopie 05 45 91 88 78
SIRET 319 619 995 00040 - FR 59 319 619 995

Vérificateur : MARBOUTIN . F

atteste que le système de limitation ou le limitateur de vitesse du véhicule ci-contre a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limitateur : 100 km/h

Véhicule : CAR M3

Marque : IRISBUS

Type : RECREO / SFR1506A

N° de série : VNESFR1500M00 7375

N° d'immatriculation : AC-513-HV

Client : TRANSDEV POITOU-CHARENTES

Appartenant à :

Fait le : 19/03/2026

Lieu : Angoulême

Signature

J Marboutin

DATE DE LA PROCHAINE VERIFICATION PERIODI

FICHE CERTIFICAT D'INSTALLATION ACTIVITE 'EAD'

☑ TCP
☐ LOPPSI-II

N° : Ead-F-321
CoMet 1.1.3.1

CERTIFICAT D'INSTALLATION N°: 76-VAI-15-00008

Ce certificat comprend 1 page et 0 annexe

Installation effectuée par : VAIN
5 Avenue Normandie Sussex

76200 DIEPPE

Je, soussigné(e), Jonathan LATOUCHE
, installateur indépendant qualifié

Attestation de qualification n°: TCP/15.X076053 Validité : 08/03/2017

Certifie que l'installation de l'éthylotest antidémarrage décrit ci-après a été effectuée par moi-même conformément aux instructions de montage fournies par le fabricant du système

Description du véhicule :

Marque :	Irisbus
Modèle	RECREO
Immatriculation :	AC-513-HV
N° Série (VIN) :	VNESFR1500M007375

Description du Dispositif pour le Véhicule :

DUPLICATA

Marque :	DRAGER
Modèle	INTERLOCK XT
Centrale N° Série :	ARFM-2118
Combiné N° Série :	ARHA-5576
N° PV UTAC :	14/07624

Matériel utilisé :

N° Lot gaz étalon :	(260.5ppm)
Concentration (ppm) :	260.5

Valeur nominale limite de concentration de détection d'alcool dans l'air expiré : 0.10 g/l

Dans le cas d'un permis probatoire, cette valeur est de 0.10 g/l d'air expiré

Date prochaine VP : 24/02/2016

Fait à : DIEPPE
Le : 24/02/2015
Installateur : Jonathan LATOUCHE

Signature :

CACHET
S.A. VAIN
Avenue Normandie Sussex
76890 DIEPPE Cedex
Tél. : 32 90 52 52
Fax : 35 84 58 11

ROGEON PNEUS ANGOULEME	ATTESTATION DE VERIFICATION PERIODIQUE EAD	Version: G Référence: FEAD006

Je soussigné (nom et prénom) MARBOUTIN Fabien, de l'atelier ROGEON PNEUS ANGOULEME, vérificateur qualifié sous le numéro TCP/23.X016261 19-12-2026 (*), certifie que l'éthylotest antidémarrage décrit ci-après ainsi que son fonctionnement et son installation ont été vérifiés par moi-même conformément aux règles applicables et aux instructions fournies par le fabricant du système.
(*) Dans le cadre d'une intervention volontaire à la demande du client, le N° et la date de qualification UTAC n'apparaissent pas sur cette attestation.

Numéro d'intervention : 8310 - Intervention volontaire à la demande du client : NON
Numéro d'ordre : 2103

DESCRIPTION DU VEHICULE :
Marque : IRISBUS
Numéro d'immatriculation : AC-513-HV
Numéro de série : VNESFR1500M007375 - Type : M3
Kilométrage du véhicule : 416433 km

CLIENT FACTURE : TRANSDEV POITOU CHARENTES RUE LOUIS PERGAUD 16000 ANGOULEME - CLIENT UTLISATEUR : TRANSDEV POITOU CHARENTES RUE LOUIS PERGAUD 16000 ANGOULEME

DESCRIPION DE L'EAD :
Analyseur:
- Marque : DRAGER
- Type : INTERLOCK XT
- Numéro d'identification : ARHA-5576

Module de commande:
- Marque : DRAGER
- Type : INTERLOCK XT
- Numéro d'identification :ARFM-2118

Remarque : le combiné - analyseur devait-il être changé lors de cette intervention ? NON
Si OUI, description de la panne qui a nécessité l'échange du combiné analyseur :
Le client a t -i donné son accord pour changer le combiné analyseur ?
Si OUI le combiné analyseur a été changé, si NON l'intervention a été refusée

DATE DE LA PROCHAINE VERIFICATION PERIODIQUE : mois et année : 03-2027

ADRESSE DU VERIFICATEUR QUALIFIE :
ROGEON PNEUS ANGOULEME 490 route de Bordeaux 16000 ANGOULEME

Fait le 19-03-2026

Signature et cachet du vérificateur qualifié :

ROGEON PNEUS
SAS au capital de 480 000€
490, Rue de Bordeaux
16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 91 35 36 (Lignes regroupées)
Télécopie 05 45 91 88 78
SIRET 319 619 995 00040 - FR 59 319 619 995

irisbus
IVECO

ATTESTATION D'AMENAGEMENT
D'UN VEHICULE EMPLOYE AU TRANSPORT EN COMMUN DE PERSONNES
N° 07/09/05820
(arrêté ministériel du 2 juillet 1982 modifié relatif au transport en commun de personnes)

L'aménagement du véhicule décrit ci-après autorise le transport en commun de personnes dans les conditions suivantes :

Genre : **TCP** Carrosserie : **AUTOCAR**

Marque : **IRISBUS** Type : **SFR150**

N° d'identification du véhicule : VNESFR1500M007375

NOMBRE MAXIMAL DE VOYAGEURS
(y compris le personnel du véhicule)

CONFIGURATIONS ASSISES

	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	A	B	C	D	E	F	G	H
Conducteur	1	1			1	1		
Convoyeur	0	0			0	0		
Assis (hors strapontins)	59	55			59	55		
Strapontins	0	0			0	0		
Nombre maximal de handicapés en fauteuil roulant	0	0			0	0		
Accompagnateurs(s) obligatoires(s)	0	0			0	0		
Debout	29	27			0	0		
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées	89	83	0	0	60	56	0	0

Transports d'adultes debouts : Suivant les limites d'exploitation fixées par l'article 71.

Transports d'enfants debouts : Exceptionnellement, en application de l'article 75, à l'initiative de tout organisateur de service spéciaux de transports publics routiers réservés aux élèves.

CONFIGURATIONS COUCHEES

	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	I	J	K	L	M	N	O	P
Conducteur								
Convoyeur								
Couchés								
Assis								
Accompagnateur obligatoire : couché								
: assis								
Autres personnes adultes (sauf convoyeur) : couchées								
: assises								
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées								

Sous les réserves générales de l'arrêté ministériel susvisé et les conditions particulières suivantes :

CONDITIONS PARTICULIERES

Le véhicule doit être équipé d'extincteur(s) conforme(s) aux dispositions de l'article 64 de l'arrêté ministériel susvisé.
le véhicule est muni d'un ralentisseur en application de l'art 37.
Le véhicule est équipé de feux de détresse à l'ouverture des portes
Vitesse maximale autorisée sur autoroute : 100 km/h
Les véhicules non affectés à un service urbain doivent être équipés d'une boîte de premiers secours et d'une lampe autonome
Le véhicule est équipé d'un avertisseur sonore de recul

Fait à ANNONAY , le 31 JUIL. 2008
Le constructeur

IVECO FRANCE
Société Anonyme au capital de 92 856 120 Euros
1, rue des Constructeurs du Août 1944 - Porte B
69200 Vénissieux Cedex
RCS [illegible] LYON